

CARAVANE PUBLICITAIRE

« ROUTE DU SUD CYCLISTE – LA DEPECHE DU MIDI »

16 au 19 JUIN 2016

DOSSIER D'INSCRIPTION



Le Podium 2016 de « La Route du Sud Cycliste – La Dépêche du Midi » :

- 1) Alberto CONTADOR (Team Tinkoff-Saxo)
- 2) Nairo QUINTANA (Team Movistar)
- 3) Pierre Roger LATOUR (Team AG2R la Mondiale)



TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37

pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34

lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00

Vous trouverez ci-joint le programme des quatre journées

IMPORTANT :

Régie par l'U.C.I. (Union Cycliste Internationale), il est obligatoire de se conformer à certaines règles.

Veillez prendre connaissance des consignes générales dans le document « Règlement – Consignes Générales » de la caravane publicitaire.

La caravane est composée tous les matins, ce qui nécessite du temps (pose bandeaux distinctifs AV et AR des véhicules pour identification).

Ci-dessous les horaires de rendez-vous que vous devez impérativement respecter :

- SAINT-PONS-DE-THOMIERES : le jeudi 16 juin à 7H 30
- SAINT PIERRE-DE-TRIVISY : le vendredi 17 juin à 6 H 30
- SAINT GAUDENS : le samedi 18 juin à 7 H 30
- CLERMONT-POUYGUILLES: le dimanche 19 juin à 9 H

Suivre le balisage **P.P.O (Point de Passage Obligatoire) pour rejoindre le lieu de stationnement de la Caravane.**

En espérant vous compter parmi nous, nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Très amicalement,

La direction de la Caravane Publicitaire,

Ernest LAVERGNE : 06.84.82.57.34
Mail : lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES : 06.26.18.22.00

✓ **Vous trouverez ci-dessous :**

- **Règlement (Consignes Générales)**
- **Fiche d'Inscription**
- **Attestation – Contrat**
- **Annonce Speaker**

REGLEMENT

TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37 pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34 lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00

CONSIGNES GÉNÉRALES

« La Route du Sud Cycliste - La Dépêche du Midi » vous souhaite la bienvenue et vous prie de bien vouloir prendre connaissance des consignes générales et renseignements suivants. En les respectant dans le meilleur esprit de compréhension, vous faciliterez la tâche de l'organisation et vous permettrez à cette épreuve de se dérouler avec le maximum de sécurité et de régularité.

Votre précieux concours contribuera à assurer dans une très large part le succès de « La Route du Sud Cycliste - La Dépêche du Midi ».

Article 1

La caravane publicitaire est placée sous la responsabilité du directeur de la caravane. Le directeur de la caravane et Mr **CAUBIN Pierre** Président de « La Route du Sud Cycliste-La Dépêche du Midi », se réservent le droit d'annuler, après 2 observations, tout contrat de caravanier à ceux qui ne respecteraient pas les consignes générales ainsi que les ordres donnés pendant le déroulement de l'épreuve sans que cette radiation n'ait pour conséquence le remboursement du contrat.

Article 2

Tous les véhicules de la caravane doivent être munis d'un autocollant « Officiel CARAVANE » qui sera remis le Jeudi 16 juin au matin de la première étape

Article 3

La caravane publicitaire doit précéder l'échelon course de une heure minimum au départ, pour terminer demi-heure avant l'arrivée de la course.

En aucun cas elle ne doit jamais se laisser rejoindre par la course.

Si pour une raison quelconque ces véhicules étaient rejoints par la course, se ranger sur le bas-côté de la route et attendre le passage ; pour se faire, il faut prendre une autre route que celle empruntée par la course.

Les horaires de départ doivent être strictement respectés, les pleins de véhicules faits avant le départ (de préférence la veille).

La caravane publicitaire doit tenir compte du rythme imposé par les responsables de caravane, c'est-à-dire éviter tout arrêt hors de localité pour distribuer des tracts et objets publicitaires.

Article 4

TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37

pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34

lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00

Une caravane publicitaire est un convoi exceptionnel et selon les dispositions en vigueur en France, les véhicules doivent rouler avec les feux de croisements allumés. Ces dispositions sont la conséquence de démarches effectuées par la Fédération Française de Cyclisme auprès du Ministère de la Jeunesse et de Sports et du Ministère de l'Intérieur. Elles ont un caractère impératif.

Article 5

Aucune personne étrangère à la caravane ne pourra prendre place dans le véhicule de celle-ci. Tous les caravaniers doivent être munis des Macarons Officiels.

Article 6

Il est rappelé à tous les suiveurs que l'observation stricte des prescriptions du code de la route reste toujours impérative.

- ✚ Ne pas s'arrêter brusquement,
- ✚ Ne pas dépasser le véhicule précédent (respect de l'ordre imposé)
- ✚ Garder vos distances avec le véhicule précédent,
- ✚ **ATTENTION** : tous jets d'objets publicitaires ne sont autorisés que sous la protection de la Gendarmerie et notamment dans les localités traversées. En dehors de cette protection les distributions d'objets sont interdites en particulier à vive allure hors des localités.

Article 7

Tous les incidents, crevaisons, pannes doivent être communiqués au Directeur de Caravane

Article 8

A la remise des accréditations vous devrez signer impérativement l'attestation (en page suivante) garantissant que vous avez pris connaissance de la présente consigne et que vous vous engagez à respecter les règles énoncées par les différents articles.

(Attestation contrat à renvoyer avec les photocopies des permis de conduire des chauffeur, carte grise et attestation assurance des véhicules obligatoire pour valider votre participation)

HEBERGEMENT

L'hébergement est à la charge de tous les caravaniers.

Les caravaniers doivent prévoir l'hébergement et la restauration pendant toute la durée de l'épreuve.

TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37

pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34

lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00

FICHE D'INSCRIPTION

SOCIÉTÉ :

RESPONSABLE :

PORTABLE : EMAIL :

Droit d'inscription : 600 € ttc forfaitaire sans limite de véhicules

	Nbres de Véhicules	Nbre de Personnes CARAVANES BADGES OFFICIELS	Couleur Dominante	<u>Type de Véhicules</u>
<u>1 ère étape</u> : jeudi 16 juin ST PONS DE THOMIERES BESSIERES				
<u>2 ième étape</u> : vendredi 17 <u>Matin</u> ST PIERRE-DE-TRIVISY ALBI				
<u>3ième étape</u> : Vendredi 17 juin Après -Midi ALBI / ALBI				
<u>4ième étape</u> : Samedi 18 juin SAINT GAUDENS VAL D'AZUN COURADUQUE				
<u>5 ième étape</u> : dimanche 19 juin GERS-ASTARAC ARROS EN GASCOGNE (CLERMONT- POUYGUILLES)				

Type de Véhicules :

A = Voiture légère B = Voiture type monospace ou 4x4 C = Fourgon D = Camion

: (Type de véhicules : véhicule léger - utilitaire ou camion)

Donner le descriptif du véhicule (couleur, grandeur, décoration) afin de nous permettre de composer la caravane de façon harmonieuse

FICHE A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 04 JUIN Accompagné du Règlement

✓ Soit par mail : lavergne.routedusud@gmail.com

✓ Soit par courrier : Ernest LAVERGNE - 90 LAS BAROUES - 31800 LARCAN

TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37

pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34

lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00

IMPORTANT

ATTESTATION CONTRAT

Je soussigné (e).....

Société :

- ✓ **Déclare avoir pris connaissance du règlement** de la Caravane Publicitaire « Route du Sud Cycliste - La Dépêche du Midi » 2016,
- ✓ **M'engage à respecter ce règlement** ainsi que toutes consignes particulières qui me seront données.

Date & Signature
(Précédés de la mention « Lu & approuvé »)

Renvoyer impérativement cette attestation dûment signée sans oublier :

- photocopie permis de conduire des chauffeurs.
- carte grise et attestation d'assurance des véhicules.

Ces documents sont obligatoires pour valider votre participation

TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37

pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34

lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00



ANNONCE SPEAKER

ENTREPRISE :

ACTIVITES :

Daniel MANGEAS, speaker officiel de « *LA ROUTE DU SUD CYCLISTE – LA DEPECHE DU MIDI* », donnera des informations sur votre entreprise lors de votre passage sur la ligne d'arrivée : veuillez remplir ci-dessous le texte que vous souhaitez qu'il annonce :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(Version 5/04/2015)

TOUR DU TARN – TOUR MIDI-PYRENEES – ROUTE DU SUD CYCLISTE LA DEPECHE DU MIDI -

12, Rue du Petit Train - BP 40135 - 81103 CASTRES CEDEX

Président : Pierre CAUBIN 06 30 87 79 37

pierre.caubin@gmail.com

Direction Caravane Publicitaire : Ernest LAVERGNE 06 84 82 57 34

lavergne.routedusud@gmail.com

Didier BARTHES 06 26 18 22 00